

# LES ÉLUS FRANÇAIS, SUISSES ET ALLEMANDS DU CONSEIL SUPÉRIEUR DU RHIN S'OPPOSENT AU CONFINEMENT DE STOCAMINE

Publié par [Mario DI STEFANO](#) | 22 septembre, 2021 | [Actualités régionales](#), [Alsace](#), [Grand-Est](#), [Mulhouse et environs](#), [Outre-Rhin](#) | 0 |



Créé en 1997 pour améliorer l'information réciproque transfrontalière et la concertation politique dans le Rhin Supérieur, le [Conseil Rhénan](#) est l'assemblée tri-nationale des élus de la région du Rhin supérieur.

Ce vendredi 17 septembre, son Parlement, composé de 71 élus Allemands, Français (parmi lesquels 26 alsaciens) et Suisses, s'est réuni à Bâle, pour la première séance plénière de l'année 2021.

Les élus Alsaciens, Badois, Sud-Palatins et originaires de Suisse du Nord-Ouest, ont adopté une résolution s'opposant à l'enfouissement définitif des déchets dangereux à [StocaMine](#), ancienne mine de potasse de Wittelsheim, reconvertie à la fin des années 1990 en décharge

industrielle souterraine, afin d'y stocker plus de 300 000 tonnes de déchets dangereux non radioactifs, à 500 mètres de profondeur.

**Dans les faits, StocaMine n'aura en réalité fonctionné que de 1999 à 2002, date de l'incendie d'une partie du stockage, tandis que plus de 40 000 tonnes avaient déjà été enfouis.**

Ainsi, dans le communiqué diffusé, les 71 élus conviennent que : « *Le Conseil Rhénan s'oppose à la décision prise par le Ministère de la transition écologique en janvier 2021 de procéder au confinement immédiat du site de StocaMine sans déstockage supplémentaire. En application du principe de précaution, le Conseil Rhénan demande donc le déstockage immédiat de l'ensemble des colis de déchets situés dans le site* ».

## **UN PRINCIPE DE RÉVERSIBILITÉ NON TENU ET DES MENACES SUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES**

Les élus du Conseil relèvent l'instabilité foncière du site d'enfouissement, et ses conséquences pour les eaux de consommation : [il] « *devient de moins en moins stable, entraînant des risques pour les eaux souterraines en raison des toxines qui y sont stockées* ».

L'assemblée « *rappelle son attachement à la protection de la nappe phréatique du fossé rhénan, tel que le stipule la [résolution du Conseil rhénan du 7 juin 2019](#). En effet la nappe phréatique et les eaux souterraines du Rhin Supérieur alimentent un bassin de vie de six millions d'habitants* ».

**Et soutient que « *Les expertises de l'Etat français et de l'exploitant certifiaient que le stockage souterrain ne serait pas envahi par les eaux et que la réversibilité resterait possible à long terme du fait d'une supposée stabilité du site de stockage* ».**

C'était d'ailleurs précisément « ***le principe de réversibilité [qui] avait alors permis de lever l'opposition de la population rhénane à ce projet*** ».

Pourtant, le fait est aujourd'hui patent : les forages de reconnaissance et les puits de mine réalisés pendant l'exploitation de la potasse présentent des fuites qui mèneront nécessairement à l'inondation des anciennes mines. « ***Les rapports d'expertise prévoient par ailleurs que le site de stockage sera noyé malgré la mise en place de bouchons en béton – l'échéance de cette inondation étant sujette à divergence*** ».

L'assemblée rappelle, en soulignant son inquiétude que des dizaines de milliers de tonnes de déchets demeurent entreposés dans le site de stockage sous-terrain, dont plusieurs milliers de tonnes de déchets très toxiques (mercure, arsenic, cadmium...).

**Elle alerte ce faisant sur le risque accru de pollution des eaux souterraines du Rhin Supérieur lorsque le site de stockage de déchets sera inondé et qu'un grand nombre de colis de déchets toxiques et solubles sera au contact de l'eau. Une pollution de la nappe phréatique rhénane aurait à long terme un coût écologique, humain et financier bien plus élevé que le coût d'un déstockage supplémentaire du site de *StocaMine* ;**

En conséquence de quoi :

- elle s'oppose à la décision du Ministère français de la transition écologique de procéder au confinement immédiat du site de *StocaMine* sans déstockage supplémentaire, en janvier 2021;
- demande l'application du principe de précaution et le respect de l'engagement de réversibilité du stockage souterrain ;
- ce faisant le déstockage immédiat de l'ensemble des colis de déchets situés dans le lieu de stockage *StocaMine* ;
- prie le gouvernement français de réviser sa décision afin de permettre le retrait et le retraitement du plus grand nombre de colis de déchets encore présents dans les galeries souterraines.

## **DES MILITANTS ÉCOLOGISTES S'ENCHAINENT DEVANT LE SITE**

**En janvier 2021, Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique opte pour un confinement définitif des déchets enfouis dans une coulée de béton. Une décision prise après des années d'atermolements, qui a suscité une levée de boucliers unanime de la part d'élus locaux et régionaux, ainsi que d'associations environnementales.**

Une procédure de référé suspension a d'ailleurs été déposée par la Collectivité européenne d'Alsace (CEA) auprès du Tribunal administratif de Strasbourg, en vue d'empêcher le début des opérations d'enfouissement définitif.

**Enfin, le vendredi 17 septembre, des militants écologistes de l'association "*Eau en danger*" et du "*collectif Destocamine*", se sont enchaînés devant le site pour marquer leur opposition au confinement des déchets toxiques, prévu pour le mois d'octobre.**

**Ils ont été rejoints sur place par des élus, dont Loïc Minery, vice-président de Mulhouse Alsace Agglomération (M2A), et David Cormand, député européen (EELV).**

## **AUTRES SUJETS ABORDÉS**

Au-delà d'un appel à ne pas remettre en cause la suppression des contrôles aux frontières intérieures de l'Europe (accords de Schengen), le Conseil Rhénan demande des améliorations pour l'accès transfrontaliers aux pharmacies de garde ainsi qu'aux soins dans les pays voisins.

Par ailleurs, il est souhaité la création de nouvelles lignes de bus publics dans le Rhin supérieur en complément des lignes ferroviaires, afin de combler des lacunes au niveau des transports publics transfrontaliers.

**Enfin, le processus [Post-Fessenheim](#) et son projet de territoire, signé en février 2019 par les partenaires publics français et allemands, doit être mise en oeuvre, afin de soutenir la création d'emplois, l'amélioration des liaisons de transport et de la mobilité en général ainsi que la promotion des énergies renouvelables et des innovations pour la protection du climat et des espèces.**

**Ci-dessous, le communiqué in-extenso :**